VILLE ET COMMUNE DE BOUDRY

SERVICE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE

BOUDRY, LE 16 JANVIER 2024

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS 2024- 2025

- **LE DÉLAI D'INSCRIPTION À NOTRE SERVICE D'ACCUEIL AM STRAM MIAM EST FIXÉ AU 9 FÉVRIER 2024.**

  LES INSCRIPTIONS PEUVENT ÊTRE RETOURNÉES SOIT PAR COURRIEL :

  - ACCUEIL.PARASCOLAIRE.BOUDRY@NE.CH

  OU PAR COURRIER :

  ***- SERVICE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE AM STRAM MIAM, FBG PH.-SUCHARD 6A, 2017 BOUDRY*.**

  PASSÉ CE DÉLAI, LES DEMANDES D'ACCUEIL SERONT INSCRITES DANS NOTRE LISTE D'ATTENTE.

- **LA DIRECTION VOUS ENVERRA PAR COURRIEL UNE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION DÉFINITIVE DANS LE COURANT DU MOIS D'AVRIL 2024. L'ATTRIBUTION DES SITES D'ACCUEIL VOUS SERA TRANSMISE ULTÉRIEUREMENT.**

- **LA DEMANDE DU TAUX D'ACCUEIL DE L'ENFANT DOIT CORRESPONDRE AU TAUX D'ACTIVITÉ DES PARENTS.**

- **LE CONTRAT D'ACCUEIL DÉBUTE LE 1ER AOÛT ET PREND FIN LE 31 JUILLET, MAIS LES PRÉSENCES EFFECTIVES COMMENCENT LE JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE (19 AOÛT 2024). PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ESTIVALES (FORMULAIRE SUR NOTRE SITE INTERNET), VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'INSCRIRE VOTRE ENFANT, JUSQU'AU 1ER JUIN 2024, CETTE FRÉQUENTATION FAIT L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLÉMENTAIRE.**

- **UNE VISITE DES LOCAUX EST OBLIGATOIRE AVANT LE DÉBUT DU CONTRAT D'ACCUEIL, SANS QUOI L'INSCRIPTION N'EST PAS VALIDÉE. ELLE AURA LIEU LE JEUDI 15 AOÛT 2024, DE 9H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00.**

- **LA RENTRÉE SCOLAIRE EST FIXÉE AU LUNDI 19 AOÛT 2024. AM STRAM MIAM OUVRE SES PORTES EXCEPTIONNELLEMENT À 11H35 ET L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE IRA CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE.**